

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 2

Artikel: Neutre, mais libres quand même
Autor: Sudan, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

boîtes bourrées que nous regagnons le chalet où la nuit nous rejoignit à son tour. C'est la fin du second jour.

Bonne nuit sur le foin parfumé ! (A suivre.)

Neutres, mais libres quand même

Qu'elle est grande, la Suisse, parmi les grands événements de l'heure ! Qu'il est fier et noble, le rôle de ce petit coin de terre, oublié au sein de la formidable conflagration qui fait trembler, jusqu'à ses plus profondes assises, notre vieux continent ! L'orage, sourdement, gronde autour de nos remparts et de sombres nuages, mêlés de taches d'un rouge-sang lugubre, errent, promenant leur perpétuelle menace au seuil de l'horizon. Horrible vision ! Mais vienne l'heure, où sonnera l'appel guerrier ; quittant leurs chères Alpes, ils reviendront, nos rudes montagnards, dérangés dans leur paisible repos, étonner le monde du bruit de leurs exploits et rappeler à l'Europe qu'ils n'étaient qu'à leurs champs, les vieux Suisses qui virent fuir devant eux les ducs et les rois. Oui, car nous sommes prêts et forts, à tout ennemis nous répéterons, l'âme sereine et le bras décidé : vaincre ou mourir. Comme nos aïeux, nous voulons être libres, libres à tout prix, libres toujours.

Jamais, tant qu'une goutte de l'antique sang helvète bouillonnera dans nos veines, tant que dans la poitrine d'un Suisse un cœur intrépide battra, jamais nous ne fléchirons le genou devant l'étranger. Quel jeune Confédéré n'a senti, aujourd'hui, l'émotion de cette inébranlable résolution l'êtreindre et l'enivrer d'un indicible enthousiasme !

Courtoise et loyale à l'égard de tous ses voisins, la Suisse a montré que non seulement elle est forte d'esprit et de volonté, mais qu'elle a une âme accessible à tous les grands et nobles sentiments. En un temps où tant d'injustices, tant d'infortunes et de souffrances ont semé jusque dans les cœurs les plus sains la défiance et la haine, elle a prodigué aux malheureuses victimes des ambitions humaines ses plus pures affections, et son nom a grandi aux yeux des nations. Malgré les vicissitudes des temps, Dieu veuille que cet ardent élan de magnanimité ne se refroidisse point : c'est par là que nous vivons, dans cette tourmente.

Vraiment, il fait bon être Suisse en 1916.

Est-il neutralité mieux comprise que celle d'un peuple qui veut et sait allier à une fière indépendance tant de généreux abandon ? Je ne puis le croire. Une neutralité imposée, que nous nous résoudrions difficilement à subir, ne vaudra jamais celle que nous avons librement choisie et pratiquée et n'aurait rien de commun avec nos aspirations. Les hommes que nous avons désignés, pour diriger la barque de nos destinées, savent parfaitement que s'éloigner trop de ce point de vue serait renier leur qualité de représentants du peuple et de la constitution suisse, car tel est le rôle qu'ils ont assumé, en acceptant leurs suprêmes fonctions, que leurs décisions ne sauraient aller à l'encontre de l'opinion nationale sans froisser notre esprit foncièrement démocratique. Cette neutralité que nous entendons ne doit entraver en rien nos libertés constitutionnelles. Les récents débats du Conseil national ont donné l'occasion, à certains députés, de s'exprimer là-dessus avec une netteté de vues si remarquable qu'aucun esprit sage n'a pu résister à l'évidence de tels arguments.

En tous cas, les restrictions que peuvent subir ces libertés ne sauraient aller directement à l'encontre des lois qui sont à la base de notre existence nationale ; s'il était vrai qu'on pût les modifier chaque fois qu'elles paraissent être une borne à certaines tendances centralisatrices ou absolutistes, mieux vaudrait avouer immédiatement, puisque l'expression est de mode, qu'elles ne sont que des « chiffons de papier ». Notre neutralité suppose, outre la non-participation d'une manière quelconque au conflit, une façon d'agir identique avec toutes les puissances belligérantes indistinctement. Ces relations de bon voisinage sont dans notre plus haut intérêt, tant au point de vue de notre ravitaillement qu'à celui de notre bon renom.

Si, dans un camp ou l'autre de nos partis, des esprits passionnés, frondeurs ou inconscients ont essayé, par de fougueuses paroles, de fomenter l'agitation et les troubles, ceux-là manquent de patriotisme et ils n'expriment pas les sentiments de la nation. L'autorité sévit avec raison contre ces gens de désordre. Il ne faut pas qu'il soit dit que la Suisse est le rendez-vous de tous les agitateurs de l'Europe. Peuple paisible et travailleur, nous ne voulons pas que notre patrie bien-aimée devienne une pépinière de révolutionnaires ou d'anarchistes.

Mais abdiquerons-nous en faveur de la neutralité les prérogatives que nous octroie notre constitution ? Non. S'il faut, pour plaire à quelque puissant voisin, que nous

nous abaissions jusqu'à ne plus oser élever la voix contre l'injustice, l'iniquité, la barbarie ; si, subissant le joug d'une prudence craintive et inquiète, nous ne pouvons plus dire et écrire notre pensée, fût-elle honnête et fondée ; si nous devons sacrifier notre génie national à l'ingérence économique et intellectuelle d'autres nations ; s'il faut, aux yeux du monde, faire montre de tant de faiblesse, alors nous préférons nous exposer à falloir lutter encore une fois pour la sauvegarde du plus précieux patrimoine de nos ancêtres : la liberté. Que jamais l'Europe ne puisse croire que les Suisses ont peur !

Quand le Suisse français parle avec répugnance du militarisme prussien, l'ennemi traditionnel de la démocratie, et qu'il souhaite ardemment la victoire du droit sur la force ; quand nos Confédérés de langue allemande regardent d'un mauvais œil, au souvenir de 1799, la France et surtout son gouvernement sectaire et impie et qu'ils donnent leur préférence à l'Allemagne disciplinée et méthodique ; quand les uns et les autres, allant au fond des choses, nous flétrissons la grande injustice qui pèse sur la malheureuse Belgique, martyre d'une belle cause, nous sommes un peuple dont la conscience et le cœur font preuve d'une active vitalité. Cette faculté de jugement enlevée, nous ne serions plus que les rouages d'une vaste machine au service du dieu-Etat, et telle n'est pas notre conception de la société. Toutes les mesquineries de la censure n'arriveront pas à obtenir ce résultat-là ; le seul auquel elles puissent logiquement prétendre est d'aiguiser toujours plus les susceptibilités et les ressentiments.

Si des sympathies naturelles et souvent irraisonnées mettent une divergence entre nos vues et celles de nos Confédérés de langue allemande, soyons certains que cette superficialité de jugements n'est qu'une expression secondaire de nos sentiments ; s'il en était autrement, il n'y aurait plus de Suisse.

Libres dans leurs Etats respectifs, non, jamais les vrais Confédérés n'oublieront l'éternelle alliance de 1291, pas plus que la mémorable diète de Stans, et les graves paroles du « frère Nicolas » demeurent à jamais impérissables dans nos souvenirs.

Tout Suisse porte en son cœur cet amour de la patrie et de la liberté que l'on ne trouve nulle part aussi ardent et qui engendra les prodiges de valeur dont la renommée a traversé les espaces et les siècles. Fille de la démocratie, notre petite Suisse ne saurait supporter le joug de la dictature

ou du militarisme. Prête à tous les sacrifices pour assurer son existence et son indépendance, elle a donné, hier encore, la plus belle preuve de l'énergie et de la solidarité de ses citoyens en acceptant joyeusement, en face des difficultés que nous traversons, toutes les charges que son gouvernement lui proposait.

Unis et calmes dans nos montagnes, travaillons sans trêve et de tout cœur à la prospérité morale et matérielle de notre pays, terre de prédilection de toutes les libertés politiques et sociales ; qu'aux bons comme aux mauvais jours, il puisse être fier de ses enfants. Encerclés au faite et au centre de l'Europe, ne regardons point d'un œil d'envie les vastes empires qui nous environnent, mais plaçons tout notre orgueil à leur faire voir que chez nous la force et la liberté se donnent la main.

Pierre SUDAN.

Leçons de choses préparatoires

à la lecture au cours inférieur

(Suite)

LE GRAND-PÈRE

N° 11. Page 32.

But : Nous allons voir comment deux enfants manquèrent de respect à leur grand-papa et comment ils s'en repentirent.

Quelles sont les personnes qui composent ordinairement une famille ? Le père, la mère et les enfants. Qui encore ? — Les grands-parents.

A. *Donné concret.* — Mes enfants, écoutez cette histoire : Le petit Jacques et la petite Marie avaient un bon grand-papa qu'ils aimaient beaucoup. Un jour, le grand-père s'était endormi près du poêle et Jacques et Marie jouaient à quelques pas. Dans l'entrain du jeu, ils oublièrent que le grand-père dormait et ils se mirent à sauter bruyamment dans la chambre ! Mais, voici la maman qui arrive et très surprise de ce tapage, elle les appelle d'un geste sévère et les fait asseoir en silence auprès d'elle.

B. *Elaboration didactique.* — Pourquoi ce bon grand-papa a-t-il été se mettre près du poêle ?... C'est l'hiver... peut-être... Pourquoi encore ?... Les vieillards ont facilement froid. Pourquoi ?

Pourquoi Jacques et Marie sont-ils là ?... Ils tiennent compagnie à leur bon grand-papa. Pourquoi ont-ils commencé à jouer ? Parce que le grand-père s'est endormi. Ont-ils bien fait ?... Pourquoi pas ?... Qu'auraient-ils dû faire ?... Ont-ils mis beaucoup d'application à leur